

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle GROUIEC
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	M. Bernard FRASIAK
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD/ Mme Julie MONTBRIZON
M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 6 Votants : 30

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° .. M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : TERRITOIRE D'ENERGIE / SIEG DU PUY DE DOME - ADHESION 2021

TERRITOIRE D'ENERGIE / SIEG DU PUY DE DOME
ADHESION 2021

- VU l'adhésion de la CCEDA au SIEG du Puy de Dôme ;
- VU le transfert des équipements d'éclairage public de la CCEDA au SIEG du Puy de Dôme ;
- CONSIDERANT le PV contradictoire établi pour l'année 2021 pour la cotisation d'entretien des équipements ;

Madame la Présidente explique à l'Assemblée que suite au transfert des équipements d'éclairage public de la CCEDA (bâtiment intercommunal, pôle commercial, ZI les Torrents, ZI les Hautes, ZA le Bournat, Parc d'activités intercommunal, aire d'accueil des gens du voyage et médiathèque intercommunale) au SIEG du Puy de Dôme, c'est celui-ci qui est chargé de l'entretien préventif des équipements.

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- D'approuver le PV contradictoire des équipements transférés pour 2021 et de l'autoriser à le signer ;
- De verser une participation annuelle de 2021 pour l'entretien des équipements afférents à l'ensemble des équipements transférés d'un montant de 1376 €

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.